

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le COGESAF souligne le dépôt de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Sherbrooke, le 30 mars 2011 – Le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) souligne le dépôt de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable déposée par le ministre Laurent Lessard.

Dans un contexte d'incertitude face aux changements climatiques, cette stratégie devrait permettre d'obtenir une meilleure connaissance de l'état de la ressource eau, de son utilisation et ainsi amener une prise de conscience permettant que de meilleures décisions soient prises quant à la gestion de cette ressource.

Deux objectifs de cette stratégie sont particulièrement importants pour le COGESAF. Que cette stratégie s'inscrive dans une optique de gestion intégrée de l'eau et dans une perspective de développement durable. Que les objectifs soient réalisés en utilisant une approche concertée avec les partenaires. À cet effet, le président du COGESAF, Jean-Paul Raïche, mentionne que : «Le COGESAF est prêt à offrir sa collaboration aux municipalités et aux autres partenaires du bassin versant de la rivière Saint-François, interpellés par cette stratégie, dans la réalisation des bilans d'usage de l'eau qui devront être produits.»

Le COGESAF tient à porter à l'attention l'organisation de la deuxième édition du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau, en collaboration avec la Ville de Sherbrooke et l'Université de Sherbrooke, en octobre 2011 (www.rv-eau.ca), dont le thème est la gestion des eaux pluviales en milieu urbain. Une gestion durable des eaux pluviales, par la mise en place de nouvelles technologies, par la réalisation d'aménagement urbain, par l'utilisation d'outils de gestion et d'outils d'aide à la décision, passe inévitablement par une réduction de la consommation de l'eau et par son impact sur une gestion plus efficace des eaux usées et s'inscrit donc parfaitement dans cette stratégie.

Rappelons que le COGESAF est une table de concertation ayant une mission de gouvernance participative en regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire.

Le COGESAF met en oeuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur un territoire de 10 540 km². Ce dernier est un organisme à but non lucratif dont la mission et les mandats sont définis dans la *Politique nationale de l'eau*, la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* et un *Cadre de référence*. Selon la loi de l'eau, l'organisme de bassin versant a «pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur

de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre». Le COGESAF est reconnu par le gouvernement du Québec, à l'instar des 39 autres Organismes de bassins versants au Québec, comme partenaire privilégié pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François. Il est financé par le gouvernement et doit lui rendre des comptes selon les termes d'une convention annuelle.

- 30 -

Source : Madame Stéphanie Martel
Directrice générale
COGESAF
Téléphone : 819 864-1033 p.21
Site web : www.cogesaf.qc.ca